



Note d'information

LE CHRONOGRAMME ELECTORAL EST UN SIGNAL FORT DES AUTORITES CENTRAFRICAINES

Bangui, le 24 juin 2015 – La publication du chronogramme électoral est un signal fort de la volonté des autorités centrafricaines de tenir les consultations dans le délai imparti par la Transition.

C'est ce qu'a déclaré mercredi, à Bangui, le Chef de la Division de l'Assistance Electorale Intégrée de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), Mathieu Bouah-Bilé

Lors du point de presse hebdomadaire de la Mission, M. Bilé a passé en revue les principales étapes du nouveau chronogramme rendu public le 19 juin avant de présenter un point de situation sur le financement des opérations électorales et leur sécurisation.

D'entrée de jeu, il a souligné qu'il s'agissait d'élections centrafricaines pour les Centrafricains et par les Centrafricains, la communauté internationale assurant un rôle d'accompagnement pour l'issue heureuse de la transition pour permettre au pays d'avoir un Gouvernement élu à la fin du processus électoral.

La publication du chronogramme aura aussi comme effet de faciliter la mobilisation des ressources en vue de combler le gap financier de 21 158 420 dollars américains du panier de fonds électoral. A ce sujet, M. Bile, a indiqué qu'à la suite de la publication du chronogramme, le Premier ministre accompagné du Président de l'ANE, s'est rendu auprès du Médiateur international, le Président congolais Denis Sassou Nguesso, pour solliciter l'appui financier de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) qu'il préside. Pour illustrer le lien entre la volonté politique et l'accompagnement financier international, M. Bilé a annoncé la contribution, dans la matinée du mercredi 24 juin 2015, d'un montant de 200.000 euros de l'Italie. L'Union africaine (UA) a promis une enveloppe de 500. 000 dollars américains, a-t-il rappelé.

Toutefois, M. Bile a tenu à souligner que malgré tout l'appui technique, logistique, sécuritaire et financier de la MINUSCA et des autres partenaires, il ne demeure pas moins vrai que les prochaines échéances électorales sont celles de la renaissance de la Centrafrique car elles lui permettront de renouer avec la légalité constitutionnelle.

Pour arriver à ce résultat que d'aucuns appellent de tous leurs vœux, M. Bile a exhorté tous les acteurs impliqués dans le processus électoral à respecter le calendrier établi avant de mettre en garde contre les conséquences de toute prolongation notamment



celle de l'enregistrement des électeurs qui sera lancé le vendredi 26 juin 2015.

Le matériel électoral a commencé à arriver depuis le 10 juin et sera totalement disponible en début juillet, a indiqué M. Bilé. Parallèlement, la sécurisation des élections occupe une priorité centrale et la MINUSCA y contribuera conformément à son mandat et à ses moyens. Dans ce cadre les ateliers et autres rencontres se tiennent pour que le processus électoral se tienne dans les meilleures conditions possibles.

